



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE  
AUPRÈS DE L ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
140 EAST 39TH STREET  
NEW YORK, NY 10016

TEL: (212) 687-8115 • FAX: (212) 687-8248

**Intervention de**  
Son Excellence Madame Sidibé Fatoumata Kaba, Ministre  
des Affaires Etrangères de la République de Guinée, à la  
soixantième session ordinaire de l'Assemblée générale  
des Nations Unies.

New York, le 20 septembre 2005

S.V.P vérifier à l'audition

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous adresser, au nom de la délégation que je conduis, mes vives félicitations pour votre brillante élection à la tête de cette 60<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Dans l'accomplissement de votre importante mission, mon pays la Guinée, vous assure de sa pleine coopération.

Je voudrais ensuite rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, Monsieur Jean Ping, pour la compétence, l'efficacité et le dévouement avec lesquels il a su mener les travaux de la 59<sup>e</sup> session.

Je me fais aussi l'agréable devoir de transmettre au Secrétaire général, Monsieur Kofi Annan, la haute appréciation, les encouragements et le soutien de Son Excellence le Général Lansana CONTE, Président de la République, pour les efforts louables qu'il ne cesse de déployer dans l'exercice de son mandat.

Monsieur le Président,

La réunion au Sommet de la présente session de l'Assemblée générale a renforcé substantiellement notre détermination commune à promouvoir la paix et la sécurité internationales, l'état de droit et le droit au développement. L'évaluation de la mise en oeuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement et les engagements renouvelés des Etats membres à les atteindre, constituent un motif d'espoir.

La République de Guinée reste cependant convaincue que pour mieux faire face aux menaces et défis qui nous interpellent, il nous appartient de poursuivre résolument les réformes nécessaires pour la revitalisation de notre Organisation.

Au titre de la paix et de la sécurité, l'action conjuguée et décisive du système des Nations Unies et des organisations régionales et sous régionales, notamment l'Union africaine, a permis d'enregistrer des résultats significatifs au cours des derniers mois.

En Afrique de l'Ouest, particulièrement dans le Bassin du Fleuve Mano, après des années tumultueuses, aux conséquences dramatiques, les espoirs de paix se concrétisent progressivement.

Au Liberia, le renouveau politique et institutionnel en cours est encourageant. Toutefois, de nombreux obstacles existent sur le chemin de la réconciliation nationale et du relèvement économique du pays.

Il est indispensable de tout mettre en oeuvre pour empêcher toute manipulation, par les forces de déstabilisation, des élections d'octobre prochain, en vue de garantir leur légitimité et leur équité.

Nous exhortons donc la communauté internationale à apporter à ce pays l'assistance requise pour lui permettre de mener à terme la transition et d'entamer sa reconstruction.

En Sierra Léone, la réconciliation nationale se poursuit, favorisant ainsi la consolidation de la paix et le développement.

Ma délégation estime que le financement adéquat du Tribunal spécial pour la Sierra Léone et le transfèrement de toutes les personnes présumées coupables de crimes graves au regard du droit international sont une condition indispensable pour mettre fin à l'impunité et renforcer la stabilité sous régionale.

En Guinée-Bissau, mon pays se félicite du bon déroulement des élections présidentielles qui augure d'une ère nouvelle propice à la réconciliation nationale et à un retour à l'ordre constitutionnel.

En Côte d'Ivoire, la signature de l'Accord de Pretoria, le 6 avril 2005, a suscité un réel espoir pour le dénouement de la crise.

Cependant, les derniers développements survenus constituent une source de préoccupation.

Le gouvernement guinéen appelle toutes les parties concernées à ne rien ménager pour toujours privilégier le règlement politique du conflit. La paix et la stabilité de la sous région en dépendent.

Au Burundi, le processus de paix a connu des progrès majeurs, marqués notamment par le déroulement des élections législatives et présidentielles, dans des conditions régulières, transparentes et pacifiques.

La Guinée s'en félicite et appelle les frères burundais à persévérer dans la voie de la réconciliation et de la reconstruction nationales.

En République démocratique du Congo, où la transition entre dans une phase décisive, la persistance des troubles à l'Est du pays demeure un sujet d'inquiétude.

Mon pays encourage toutes les parties à se conformer aux dispositions pertinentes de l'Accord global inclusif.

Au Soudan, la mise en place d'un gouvernement d'unité nationale et la volonté politique manifestée par les différents protagonistes contribueront, en dépit de la disparition regrettable du Vice Président John Garang, à l'apaisement des tensions.

S'agissant de la situation au Darfour, la Guinée exhorte les parties à poursuivre les négociations engagées sous les auspices de l'Union africaine, pour parvenir à une solution globale et consensuelle.

Dans la Corne de l'Afrique, la Somalie a franchi une étape décisive avec la mise en place d'un gouvernement fédéral de transition. Ma délégation lance un appel pressant aux différentes factions pour qu'elles engagent des négociations avec le gouvernement, afin d'aboutir à un Accord global de paix.

Concernant le différend entre l'Ethiopie et l'Erythrée, nous invitons les deux parties à respecter pleinement l'Accord d'Alger et à appliquer la décision de la Commission du tracé de la frontière.

Quant à la question du Sahara occidental, la Guinée privilégie une solution négociée et mutuellement acceptable.

Elle encourage les parties concernées à renforcer leur coopération avec le Représentant spécial du Secrétaire général.

Au Moyen-Orient, le gouvernement guinéen apprécie le désengagement d'Israël de la bande de Gaza. Cependant, il demeure préoccupé par l'occupation de la Cisjordanie, la poursuite de la construction illégale du mur de séparation et le maintien en détention de prisonniers politiques palestiniens.

C'est la raison pour laquelle, il en appelle aux deux parties pour qu'elles respectent les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, de même que la Feuille de route du Quartet, seules à même de conduire à l'émergence de deux Etats, palestinien et israélien, vivant côte à côte en paix et en sécurité, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

En Irak, en dépit de la tenue d'élections législatives ayant abouti à la mise en place d'un gouvernement de transition, il y a lieu de déplorer le climat actuel de violences quotidiennes. Nous sommes d'avis que tout doit être mis en oeuvre pour aider les dirigeants de ce pays à consolider la transition politique, mettre fin à la violence aveugle et bâtir un Irak uni, démocratique et prospère.

S'agissant de l'Asie, le gouvernement guinéen réaffirme sa fidélité au principe d'une seule Chine. Il attache également du prix à la réunification pacifique et indépendante des deux Corée, ainsi qu'à la poursuite des efforts pour la préservation de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la péninsule coréenne.

Monsieur le Président,

Ma délégation observe avec une profonde préoccupation la recrudescence des activités terroristes dans le monde. Elle condamne fermement le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, car il constitue l'une des plus graves menaces à la paix et à la sécurité internationales. Elle exprime sa solidarité avec tous les Etats qui en ont été victimes.

Pour éradiquer ce fléau, ma délégation réaffirme la nécessité de s'attaquer, avec détermination, aux causes profondes qui l'engendrent, au nombre desquelles figurent l'injustice, l'exclusion, la pauvreté et l'aggravation des clivages sociaux.

Nous nous félicitons de l'adoption par l'Assemblée générale, le 13 avril 2005, de la résolution sur la Convention internationale pour la répression du terrorisme nucléaire et exhortons les Etats membres à s'accorder sur une Convention générale sur le terrorisme international.

Monsieur le Président,

La septième conférence de révision du Traité de non prolifération des armes nucléaires et la conférence biennale sur la mise en oeuvre du programme d'action sur les armes légères et de petit calibre, tenues respectivement en mai et juillet 2005, témoignent du souci des Etats parties de se pencher davantage sur la problématique du désarmement.

Toutefois, nous notons pour le déplorer que les Etats parties au Traité ne sont pas encore parvenus à un consensus sur les questions de fond.

C'est pourquoi, nous exhortons tous les Etats à poursuivre les négociations en vue de renforcer le régime international de non prolifération.

Pour ce qui est de la lutte contre la prolifération et le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, la Guinée s'est résolument engagée dans l'éradication de ce fléau et se félicite de l'adoption d'un projet d'instrument pour leur traçage.

Nous invitons la communauté des bailleurs de fonds à apporter un soutien adéquat à l'exécution du programme sous régional dans l'espace CEDEAO. L'initiative relative à la transformation du Moratoire de la CEDEAO en un instrument juridique contraignant mérite une attention soutenue des Etats membres.

Monsieur le Président,

Conscient à la fois de l'importance pour les populations des objectifs de développement convenus, de leur interdépendance et des enjeux qui les sous-tendent, le gouvernement guinéen a adopté une Stratégie nationale de Réduction de la Pauvreté, dont la mise en oeuvre a été malheureusement compromise par des facteurs exogènes liés aux agressions rebelles, à l'afflux massif des réfugiés et à l'instabilité sous-régionale.

Ma délégation lance un appel pressant à tous les partenaires au développement pour qu'ils soutiennent la Guinée dans ses efforts tendant à l'application de cette stratégie qui reste la voie la plus sûre pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

A ce propos, elle se félicite des récents progrès enregistrés dans le cadre de la réduction de la pauvreté, notamment l'engagement du G-8 à doubler l'Aide publique au Développement au cours des prochaines années et l'annulation immédiate de la dette de 18 pays pauvres les plus endettés. Elle salue et soutient toutes les autres initiatives visant à accroître les fonds destinés à l'APD. Elle forme le vœu que l'initiative de Gleneagles, qui représente un pas important dans la bonne direction, soit concrétisée et étendue à tous les pays les moins avancés.

Par ailleurs, dans le cadre des négociations commerciales en cours à l'OMC, nous exhortons les Etats membres à faire preuve d'esprit de compromis et de diligence en vue de surmonter leurs divergences et s'entendre ainsi sur un programme consensuel de mise en oeuvre de l'Agenda de Doha pour le Développement et ce, avant l'échéance de la 6eme conférence ministérielle de Hong Kong. Il y va de l'avenir du système commercial multilatéral.

Monsieur le Président,  
Honorables délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Nos travaux se tiennent à la suite de la Réunion plénière de haut niveau, au terme de laquelle nos plus hauts dirigeants ont adopté un document final qui guidera nos actions.

Les décisions et engagements de ce Sommet indiquent assurément qu'un nouveau rendez-vous est pris. L'heure n'étant plus aux promesses, il est grand temps de traduire nos engagements en actions concrètes, dans le cadre d'une solidarité sans faille entre Etats développés et en développement, sous-tendue par une profonde réforme de notre Organisation.

Ce faisant, nous aurons légué aux générations futures, auxquelles nous sommes redevables, les instruments aptes à conduire l'humanité vers un avenir meilleur.

Je vous remercie.